



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I - INSCRIPTIONS

- 1.1 Votre inscription à un évènement organisé par Chlorobike est valide dès lors que votre paiement est effectué, ce qui déclenche l'émission d'un email de confirmation de vos inscriptions effectuées sur notre plateforme.
- 1.2 Toute inscription à un évènement organisé par Chlorobike implique l'acceptation dudit règlement.
- 1.3 Le Gravel Test Tour organisé par Chlorobike propose un salon privatif et des parcours dédiés aux essais de vélos.
- 1.4 Le Gravel Test Tour est ouvert à tous les inscrits à partir de 18 ans.
- 1.5 L'achat et le retrait d'une inscription à l'un des évènements organisés par Chlorobike quelle qu'elle soit ne peut se faire que par une personne adulte (+ de 18 ans).

II - CONDITIONS D'ACHAT

- 2.1 Les achats de place sur le Gravel Test Tour sont à réaliser sur le site Internet de l'évènement concerné.
- 2.2 Les achats de place sur le Gravel Test Tour sont possibles en amont de l'évènement dans la limite des places disponibles.
- 2.3 Les offres sont valables tant qu'elles apparaissent et au prix affiché sur le site internet de l'évènement, dans la limite des inscriptions disponibles.
- 2.4 Les inscrits devront présenter une pièce d'identité lors de leur arrivée sur l'évènement.

III - CONDITIONS DE PAIEMENT

- 3.1 Toute personne qui réserve pour une ou plusieurs autre(s) personne(s) est responsable solidairement du paiement de l'intégralité du montant de l'inscription.
- 3.2 Pour qu'une inscription soit valide, le paiement intégral doit être effectué sur l'espace inscriptions du site internet de l'évènement concerné.
- 3.3 Tous les paiements réalisés sur la plateforme d'un des évènement organisé par Chlorobike peuvent être effectués par carte bancaire Visa, Eurocard, MasterCard, American Express. Les virements bancaires ou postaux, les chèques et les mandats postaux ne sont pas acceptés.
- 3.5 L'achat d'une place sur le Gravel Test Tour entre dans la catégorie de l'achat de prestations de loisirs fournies à une date ou selon une périodicité déterminée au sens de l'article L.121-20-4 du Code de la consommation. Ainsi, les personnes procédant à l'achat d'une place sur le Gravel Test Tour ne bénéficient pas de droit de rétractation.

IV - MODIFICATIONS

Chlorobike se réserve le droit de modifier et de mettre à jour à tout moment les présentes conditions générales, lesquelles doivent être consultées régulièrement.

Chlorobike vous en informera par tous moyens, y compris par la publication d'une version révisée des présentes sur le site internet de l'évènement.

V - DEMANDE DE MODIFICATION DE VOTRE INSCRIPTION

- 5.1 Les modifications d'inscriptions seront acceptées de façon exceptionnelle, jusqu'à 10 jours avant l'évènement, sur demande écrite et présentation de justificatifs. Nous ne pouvons assurer d'y répondre favorablement.

5.2 Un échange de place est prévu et possible.

Pour la demande d'une modification visée ci-dessus, merci de contacter webmaster@chlorobike.com

5.3 Les demandes de modifications d'ordre privé (nom, adresse e-mail etc..) peuvent être adressées à notre webmaster. Merci de le contacter à cette adresse : webmaster@chlorobike.com

5.4 Aucune demande de modification ne pourra être prise en considération le jour de l'arrivée sur l'évènement.

VI - REVENTE D'INSCRIPTION

Seules les personnes n'ayant pas bénéficié de gratuités peuvent revendre leur inscription sur : www.facebook.com ou forum.velovert.com.

VII - DEMANDE DE CESSION D'INSCRIPTION

Toute personne devant se faire remplacer par une autre personne si celle-ci satisfait à toutes les conditions afférentes au contrat, devra informer l'organisation de cette cession au plus tard 10 jours avant l'ouverture officielle des inscriptions sur l'évènement par lettre recommandée avec accusé de réception à envoyer à l'adresse suivante : Vélo Vert Magazine 15, rue Claude Monet – BP22 – 78420 Carrières-sur-Seine ou par mail à webmaster@chlorobike.com en indiquant les mentions suivantes :

- vos noms, prénom(s) et adresse
- nom, prénom, adresse, date de naissance du tiers vous remplaçant
- mail et téléphone du remplaçant
- jour de test du remplaçant
- taille du remplaçant
- taille de vélo
- numéro d'inscription et une copie de la lettre ou du mail de confirmation d'inscription.

Après réception de ladite lettre recommandée ou du mail, une confirmation d'inscription sera envoyée au tiers vous remplaçant. Vous et le tiers vous remplaçant serez solidairement responsables du paiement du prix global des inscriptions et des frais éventuels occasionnés par la cession (ex. : frais d'envoi, etc.).

VIII - LISTE D'ATTENTE

Aucune liste d'attente n'est proposée par l'organisation, cependant il reste possible de bénéficier d'une cession de place en consultant les annonces sur : www.facebook.com ou forum.velovert.com.

IX - DEMANDE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Tout engagement est ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Une solution de remboursement sera proposée aux festivaliers dans le cas d'une annulation de l'évènement pour raison sanitaire.

Indépendamment, l'organisation examinera néanmoins les demandes individuelles de remboursement pour raison médicale, la demande devant être réalisée par mail à webmaster@chlorobike.com accompagné d'un justificatif médical au plus tard un jour avant l'évènement.

- Si cette demande intervient à plus de 15 jours avant le début de l'évènement concerné, les droits d'inscription de la personne concernée seront remboursés intégralement.
- Si cette demande intervient à moins de 15 jours avant le début de l'évènement concerné, les droits d'inscription de la personne concernée seront remboursés à hauteur de 50% sur présentation d'un justificatif médical valide.

X - CONDITIONS DE TESTS

Dans le cadre des tests de matériel, le testeur devra prendre soin du matériel et des équipements qui lui seront prêtés lors de sa participation à l'évènement auquel il a souscrit. Le testeur devra faire une utilisation adaptée et, plus généralement, suivre les instructions et/ou recommandations qui lui seront, communiquées le cas échéant.

En cas de perte et/ou de négligence ayant occasionné des dommages, le testeur s'engage au choix du prêteur, soit à remplacer soit à rembourser les équipements et/ou matériels endommagés et perdus, et ce, à ses frais. En cas de remplacement accepté par le prêteur, il est entendu que celui-ci devra consister en un matériel ou équipement strictement identique à celui initialement prêté, lequel est présumé être en bon état de fonctionnement.

Si à n'importe quel moment, le testeur a l'impression que l'équipement ou/et le matériel emprunté ne fonctionne pas correctement, il arrêtera immédiatement de l'utiliser et préviendra le représentant de la marque afin que ce dernier procède à une vérification et entreprenne, le cas échéant, la réparation ou les ajustements éventuels.

Le testeur devra prévoir ses propres pédales plates ou automatiques en privilégiant des pédales de type SPD.

XI - UTILISATION DES PARCOURS

Les parcours tests sont réservés aux essais de vélos et accessoires pour tous les possesseurs d'une place sur le Gravel Test Tour.

L'Organisation se réserve le droit de supprimer le droit de tester du matériel à toute personne qui réalisera un test sur tout autre itinéraire proposé par l'organisation, ceci dans un souci de disponibilité des vélos, de roulement des essais entre participants et d'assurer une pratique adaptée aux vélos Gravel.

L'Organisation se réserve le droit de toutes modifications des parcours et donc de son kilométrage et/ou de son dénivelé sans préavis.

XII - ASSURANCE

12.1 Chaque participant doit avoir souscrit une assurance personnelle de type responsabilité civile.

12.2 En cas d'accident de son propre fait, les frais de secours et les frais médicaux seront supportés par l'assurance personnelle du participant (hélicoptère et frais d'hospitalisation notamment). L'Organisation souscrit pour le compte des participants une garantie assistance individuelle accident et frais de soin (joindre la copie du contrat avec l'assurance).

12.3 L'Organisateur contracte une assurance Responsabilité Civile Organisateur. On entend par assuré, l'Organisateur ainsi que les personnes prêtant bénévolement leur concours à l'organisation, et qui ont la qualité de tiers, lorsqu'elles ne remplissent pas les conditions leur permettant de bénéficier de la législation sur les accidents du travail. Cette assurance couvre également les accidents provoqués par les participants à l'encontre des spectateurs.

12.4 L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériel (dans le cas de prêt de vélo) ou d'équipements individuels.

XIII - RÈGLES DE SÉCURITÉ

13.1 Le port du casque de vélo rigide répondant aux normes CE est obligatoire, le port de gants et de lunettes est conseillé.

13.2 Un nécessaire de réparation minimum est à prévoir : 1 chambre à air, pompe, rustines, dérive chaîne, clés Allen et une trousse à pharmacie.

13.3 Le respect du Code de la route est obligatoire sur les voies ouvertes à la circulation.

13.4 En cas d'accident, prévenir l'organisation au numéro délivré sur place ou le 112.

XIV - COMPORTEMENT SUR LE TERRAIN

14.1 Pour leur sécurité, les participants devront se conformer aux consignes données par l'Organisateur via le personnel et les bénévoles présents sur le terrain.

14.2 Tout abandon doit être signalé à l'Organisation (poste de secours, point de ravitaillement ou personnel le plus proche). En l'absence d'information sur un abandon, le participant devra prendre en charge les moyens mis en oeuvre pour sa recherche.

14.3 Chaque participant déclare accepter en connaissance de cause les risques propres à la pratique du vélo et n'emprunter les itinéraires proposés que sous son entière responsabilité et appréciation.

XV - ACCEPTATION DES RISQUES

La participation à un évènement organisé par Chlorobike nécessite une bonne condition physique, ce qui implique que le participant reconnaît notamment :

- ne pas être sous traitement médicamenteux affectant ses capacités physiques ou intellectuelles,
- ne pas être enceinte, ni avoir accouché depuis moins de 6 mois (voir les indications de votre médecin dans ce cas)
- ne pas souffrir de problèmes cardiaques ou de fragilités articulaires (chevilles, genoux, tendinite, ligaments etc.)
- avoir une bonne connaissance de ses capacités et limites physiques
- ne pas être sujet à des crises d'asthme et d'épilepsie
- ne pas être sous l'emprise de l'alcool et/ou de substances affectant ses capacités intellectuelles ou physiques.

Le participant s'engage, également, à respecter les consignes et règles de sécurité qui pourraient, le cas échéant, lui être dispensées, en plus de porter un casque en toutes circonstances, de respecter les règles du Code de la route et de faire preuve de prudence et de discernement dans le cadre de ses déplacements et de l'utilisation du matériel et des équipements prêtés. Le participant est conscient que faire du vélo est une activité hasardeuse, pouvant entraîner des risques d'accidents, de blessures ou de décès et il accepte, en toute connaissance, de supporter les risques inhérents à cette activité. De ce fait, le participant décharge la société Chlorobike ainsi que les autres sociétés et partenaires présents à l'évènement concernés, et y compris leurs représentants et employés, de toute responsabilité, concernant le vol de ses effets personnels y compris celui de son vélo, quelle que soit sa nature, résultant d'une négligence dans la sélection, l'installation, la maintenance, le réglage et l'utilisation des équipements et matériels.

XVI - DROIT À L'IMAGE

16.1 Chaque participant autorise la société Chlorobike, editrice de « Gravel Magazine », et/ou toute personne physique et/ou morale qui la substituerait ainsi que tout tiers agissant pour son compte à utiliser, reproduire et adapter les photos, les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de sa participation à un évènement organisé par Chlorobike, et ce, sur tous supports utiles (y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires), sur tout réseau de télécommunication privatif ou ouvert, national ou international (notamment Internet, Intranet, Extranet) en nombre illimité, en toutes matières, toutes couleurs et tous formats. Cette autorisation est accordée à titre gratuit, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités applicables et en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée, et ce, pour le monde entier.

16.2 Lors du retrait des inscriptions, chaque participant accepte d'être photographié par l'Organisation. La photo d'identité réalisée sur place garantit le bon fonctionnement de l'organisation (contrôle de l'accès aux tests et aux activités) et sa sécurité. Cette photo est mise gratuitement à disposition du participant dans son espace personnel en ligne sur le site dédié à l'évènement.

XVII - POLITIQUE DE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Chlorobike s'engage à respecter les obligations qui lui incombent en matière de protection des données personnelles conformément à la réglementation en vigueur en France telle qu'issue de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite loi « Informatique et Libertés » et du Règlement UE 2016/679 du 25 mai 2018 sur la protection des données dit « RGPD ».

Chlorobike vous informe qu'elle collectera et traitera les données personnelles vous concernant en qualité de responsable de traitement, pour les finalités suivantes :

- (i) Gestion de votre inscription aux évènements et de l'achat des Pass ;
- (ii) Gestion administrative ;
- (iii) Suivi des litiges et des différends relatifs aux présentes conditions générales.

Vos données personnelles susceptibles d'être collectées par Chlorobike sont les suivantes : nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone, mensurations (taille, poids).

Vos données personnelles sont exclusivement collectées pour répondre aux obligations légales ou réglementaires (obligations comptables, fiscales, etc.) qui incombent à Chlorobike, et pour répondre aux intérêts légitimes de Chlorobike (gestion et suivi de la relation commerciale dans le cadre de votre inscription aux événements et de l'achat des Pass, ou encore dans le cadre du suivi des litiges relatifs aux présentes conditions générales).

Chlorobike peut permettre un accès de manière temporaire et sécurisée à ses sous-traitants (au sens du RGPD) à certaines de vos données personnelles notamment aux fins d'accomplissement des tâches nécessaires à la gestion administrative, au suivi de vos inscriptions et achats de Pass, ou à l'occasion d'un éventuel contentieux. Chlorobike conservera vos données personnelles pendant la durée nécessaire au traitement, et plus précisément pour la durée d'exécution des présentes conditions générales auquel s'ajoute le délai de prescription de toute action y relative.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'effacement, de limitation, d'opposition et votre droit à la portabilité de vos données en adressant un courrier postal à l'adresse du siège social de Chlorobike. Vous pouvez également adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).